

PROPRIETE DU GF DE LA BÉVIÈRE

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-245 / COMMUNE DE VALSONNE (69)

Vente d'une coupe rase de douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 1,25 ha
 Parcelle : E 358p
 Certification PEFC N° : 10-21-3/5871



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	10	29	61	94	158	106	75	25	9	1	1	569	608,10 m ³	1,07 m ³
Douglas sec	4	15	14	9	8	6						56	30,30 m ³	0,54 m ³
Chablis	1	5	2	7	6	5	2					28	22,40 m ³	0,80 m ³
												653	660,80 m³	1,01 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Expert forestier : Olivier PAIN

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 novembre 2023
 Distance moyenne de débardage : 50 mètres
 Place de dépôt : sur la coupe – bord de route

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : assujetti

Contact : Côte LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

